

# ZOOM

**Entrevue** Un voyage sur place D 3

**Vastel** La violence des hommes D 5



## 1<sup>er</sup> bulletin de SANTÉ

« Les libéraux n'ont pas les moyens de leurs ambitions »

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN  
BRicard@lesoleil.com

■ Avant les élections, les libéraux avaient promis la lune au réseau de la santé. Ils en offrent maintenant un croissant.

**L**e ministre de la Santé, Philippe Couillard, pourrait néanmoins réussir à remettre le système sur pied à partir des matériaux finalement livrés... À moins qu'il ne soit lâché par son parti, craint André-Pierre Contandriopoulos, cher-

cheur en administration de la santé de l'Université de Montréal. « Le chantier a été ouvert, illustre-t-il. Mais, le moins qu'on puisse dire, c'est que le bâtiment n'est pas construit encore. Et la forme que ça prendra est à peu près impossible à prévoir. » Au terme d'une année de mandat libé-



Le ministre Philippe Couillard

ral, force est de constater que « l'espoir de réussite repose de façon critique sur les épaules de M. Couillard », pense l'expert. Sans la confiance qu'il dégage, le processus de réforme aurait sans doute déraillé.

Sur le plan pérennitaire, le PLQ a injecté, dans son dernier budget, moins de la moitié des fonds promis. Environ 955 millions \$ plutôt que 2,2 milliards \$. « Il ne s'est rien passé. Le rythme d'investissement a été exactement le même que par le passé », souligne M. Contandriopoulos.

En plus, la refonte des structures du réseau pourrait s'écrouler, juge-t-il. Elle ne serait pas moins essentielle : « Le système est en train d'écarter. »

Philippe Couillard entend fusionner des CLSC, des CHSLD et des hôpitaux. Ainsi, espère le ministre, les soins seront plus fluides, plus accessibles.

Sauf que l'expérience a déjà été tentée ailleurs. Sans succès. « La littérature (sur les fusions verticales) n'est pas très convaincante, et je suis très euphémique ! » s'exclame André-Pierre Contandriopoulos.

Ce n'est pas tout. Les pilules pourraient aussi causer la perte du ministre-vedette, évalue-t-il. Les médicaments ont pris une place considérable dans les soins. Sauf que l'accès à ces traitements n'est pas universel, tel que stipulé dans la loi. En parallèle, la pression de l'industrie pharmaceutique pour que cesse le contrôle des prix est énorme. La note risque d'être salée, au dire de notre interlocuteur.

« (Les libéraux) n'ont pas les moyens de leurs ambitions », enchaîne son confrère du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé de l'Université de Montréal, Régis Blais. Depuis avril 2003, les listes d'attente n'ont pas fondu de façon significative et les urgences sont encore engorgées, note-t-il. « Je ne pense pas qu'ils ont fait de miracles de ce côté-là. »

Le PLQ a certes augmenté la cadence du réseau. « Mais c'était déjà dans la machine. Ils ont juste confirmé la direction prise par le PQ. »

Maintenant, Philippe Couillard doit imposer son rythme. Forcer la coopéra-

tion entre les acteurs, fait valoir M. Blais. « Il y a beaucoup de résistance. Chacun veut protéger son petit royaume et ça prend un roi pour dire : " On va travailler ensemble. " »

Lorsqu'il aura complété les fusions d'établissements et négocié les nouvelles conventions collectives, nous pourrions le juger, l'évaluer, indique-t-il. Si les patients reçoivent de meilleurs soins, que la duplication des services s'estompe, que l'attente n'est plus... Il aura réussi où tous ses prédécesseurs ont échoué.

### L'ÉVALUATION DE COUILLARD

La Coalition Solidarité Santé ne veut pas attendre pour délivrer le bulletin du général Couillard. « Disons que le bilan est assez peu remarquable », lance Marie Pelchat, la porte-parole de la constellation de groupes sociaux, de communautés religieuses, de syndicats.

Les critères de M<sup>me</sup> Pelchat ? La promesse de gratuité des médicaments pour les démunis n'a pas été tenue, remarque-t-elle. Le PLQ n'a pas trouvé le moyen de freiner la croissance du coût de l'assurance-médicaments (13% cette année). Les listes d'attente pour les chirurgies sont combles. Des projets de loi ont été adoptés grâce au bâillon de l'Assemblée nationale. Des conventions de travail sont échouées, mais la facture n'a pas été budgétisée...

Elle remarque tout de même que le grand chef du réseau démontre une sensibilité certaine envers les aînés en soins de longue durée et pour les services de proximité. M<sup>me</sup> Pelchat observe également que les promesses de pondre une politique du médicament et de maintenir le caractère public du réseau sont de bon augure.

### NOUS DEVRONS PAYER

Le plus gros défi des libéraux sera toutefois de mettre un terme à la croissance du budget de la santé, analyse Gérard Bélanger, professeur d'économie de la santé à l'Université Laval. « L'argent est rare. Le problème en santé, c'est que l'argent que tu mets là ne va pas ailleurs. » Dans les routes ou l'aide sociale, par exemple.

Le débat n'est pas politiquement rentable, admet-il. Mais il s'imposera à courte échéance, selon lui. Déjà, le gouvernement rationnerait les soins. Il n'achèterait pas les dernières technologies pour que ses traitements coûtent moins cher. Conséquence, nous ne recevons pas les meilleurs services, observe-t-il. Ticket modérateur, facturation des soins, les questions resurgiront, prévient M. Bélanger.

**À LIRE AUSSI :**  
■ Les promesses libérales 1 an après Page D 2

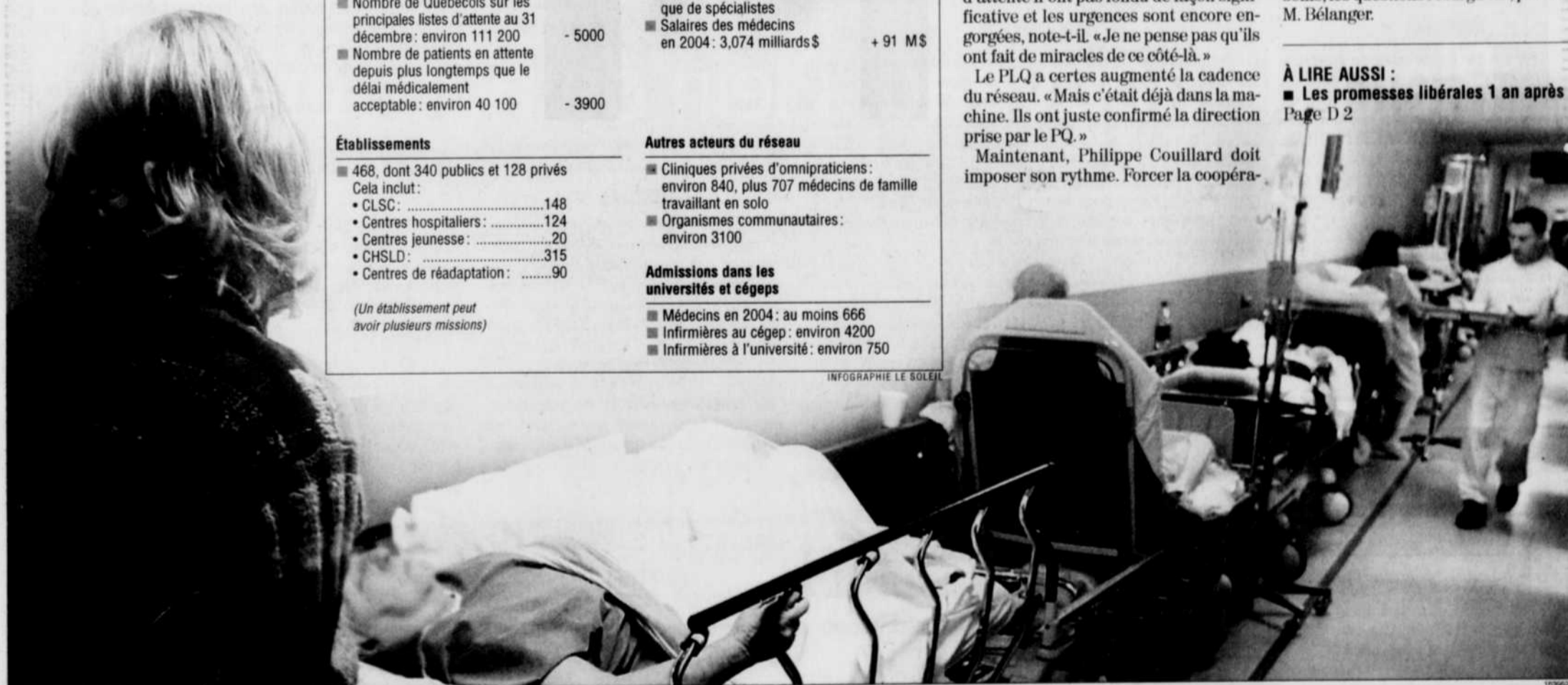
Le premier ministre Jean Charest compte sur son ministre de la Santé, Philippe Couillard, pour remettre le réseau de la santé sur pied.

Le plus gros défi des libéraux sera de mettre un terme à la croissance du budget de la santé

LE SYSTÈME DE SANTÉ AU QUÉBEC			
Budget	Variation annuelle	Nombre de lits	Variation annuelle
■ 2004-2005: 20,071 milliards \$	+ 955 M \$	■ Soins généraux et spécialisés (courte durée) en 2002: 15 722	- 375
■ Salaires: 13,9 milliards \$	+ 437 M \$	■ Hébergement de soins de longue durée en 2002: 41 786	- 154
<b>Les agences de la santé (ex-régions régionales)</b>			
■ Montant géré par les agences: 14,524 milliards \$	+ 435,3 M \$	<b>Assurance-médicaments</b>	
■ Budget de fonctionnement: 90,4 millions \$	- 3,7 M \$	■ Budget en 2004-2005: 2,453 milliards \$	+ 271 M \$
■ Nombre d'agences ou d'instances équivalentes: 18	=	■ Part assumée par Québec: 1,818 milliard \$	+ 214 M \$
<b>Le ministère de la Santé</b>			
■ Budget de fonctionnement: 94,068 millions \$	+ 2,61 M \$	<b>Les travailleurs du réseau</b>	
■ Nombre d'employés: 751 en 2002	=	■ Total d'infirmières, d'administrateurs et d'employés de soutien: environ 238 000	=
<b>Attente</b>			
■ Nombre de Québécois sur les principales listes d'attente au 31 décembre: environ 111 200		■ Nombre de médecins: 15 016 en 2002	+ 236
■ Nombre de patients en attente depuis plus longtemps que le délai médicalement acceptable: environ 40 100		■ Autant d'omnipraticiens que de spécialistes	=
		■ Salaires des médecins en 2004: 3,074 milliards \$	+ 91 M \$
<b>Établissements</b>			
■ 468, dont 340 publics et 128 privés		<b>Autres acteurs du réseau</b>	
Cela inclut:		■ Cliniques privées d'omnipraticiens: environ 840, plus 707 médecins de famille travaillant en solo	
■ CLSC: .....148		■ Organismes communautaires: environ 3100	
■ Centres hospitaliers: .....124		<b>Admissions dans les universités et cégeps</b>	
■ Centres jeunesse: .....20		■ Médecins en 2004: au moins 666	
■ CHSLD: .....315		■ Infirmières au cégep: environ 4200	
■ Centres de réadaptation: .....90		■ Infirmières à l'université: environ 750	

(Un établissement peut avoir plusieurs missions)

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Osez comparer...

la qualité de fabrication et la performance des produits



En toute confiance...

Plancher prévermi **mirage** impose la norme

# Les promesses libérales... un an après

GILBERT LEDUC  
GLeduc@lesoleil.com

■ Le 14 avril 2003, que les électeurs québécois remettaient les guides du pouvoir au Parti libéral du Québec (PLQ) et à son chef Jean Charest. Un an plus tard, voici l'état de situation des promesses électorales faites par l'équipe Charest.

## CADRE FINANCIER

### PROMESSES ▼

Gel de cinq ans des dépenses des ministères à l'exception de ceux de la Santé et de l'Éducation.

Réduire l'impôt des particuliers de 1 milliard \$ par année jusqu'en 2008-2009 — les contribuables paieront en moyenne 27 % moins d'impôt au bout de cinq ans. Majorer les crédits d'impôt pour enfants, permettant ainsi à chaque famille de bénéficier d'une réduction d'impôt de 1000 \$ par enfant.

### RÉALISATION ▼

Dans son budget 2004-2005, le gouvernement a augmenté de 5,1 % et de 2,7 % les dépenses pour la santé et l'éducation et limité à 0,5 % la croissance de celles des autres ministères.

À partir de janvier 2005, 550 millions \$ seront versés à près d'un million de familles avec la création du Soutien aux enfants; 240 millions \$ iront dans les poches de 500 000 travailleurs à faible revenu grâce à la création d'une Prime au travail et 220 millions \$ reviendront dans les goussets de contribuables par la simplification du régime fiscal.

## SANTÉ

### PROMESSES ▼

Investir 6,2 milliards \$ d'ici 2008-2009, notamment du côté des soins à domicile (625 millions \$ sur cinq ans), pour réduire l'attente sous toutes ses formes.

Augmenter le nombre de chirurgies et le recours aux cliniques privées sans que le patient n'ait un sou à verser.

Déplafonner les quotas imposés aux spécialistes.

Embaucher des médecins et au moins 1500 infirmières en cinq ans (400 millions \$), hausser les admissions en médecine et en techniques infirmières (150 étudiants en médecine et 500 étudiants en sciences et techniques infirmières dès la première de la prise du pouvoir). Payer les études et l'hébergement à 100 étudiants en médecine et à 200 futures infirmières pour les inciter à pratiquer dans les régions (13 millions \$ par année).

Abolition des régies régionales et leur remplacement par des tables régionales « souples » regroupant des décideurs locaux.

Dans ses budgets de juin 2003 et de mars 2004, le gouvernement a augmenté le budget de la santé de 2,3 milliards \$. Pour les soins à domicile, le gouvernement a investi une somme récurrente de 50 millions \$ en 2003-2004 et il dépensera 67 millions \$ en 2004-2005.

En mai 2003, le gouvernement a accordé un coup de pouce récurrent de 60 millions \$ aux hôpitaux pour la réduction des délais d'attente. Avec cet argent, les hôpitaux pouvaient acheter des services du côté des cliniques privées pour réaliser certaines chirurgies à haut volume. Or le recours au privé a été limité au minimum puisque les établissements ont été en mesure, avec les budgets additionnels, de faire fonctionner leurs salles d'opération à plein régime.

L'engagement a été tenu.

En 2004-2005, 80 nouveaux omnipraticiens débiteront leur pratique. Les admissions dans les facultés de médecine passeront de 666 à 750 et pour augmenter la capacité d'accueil des facultés de médecine, le gouvernement dépensera près de 140 millions \$. Une somme de 9 millions \$ sera consacrée à la création d'un nouveau programme d'infirmières praticiennes. Des mesures ont été mises de l'avant pour faciliter le recours à des médecins et à des infirmières formées à l'étranger. Des accords sont intervenus avec les fédérations de médecins pour une meilleure répartition régionale des effectifs. Des « forfaits d'installation » de 20 000 \$ chacun ont été versés à une trentaine de médecins pour les inciter à choisir de vivre en région.

Les régies régionales ont cédé le pas aux agences de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux avec l'adoption de la loi 25. Elles veillent à la mise en place de réseaux intégrés de services qui regroupent sur un même territoire des hôpitaux, des CLSC et des CHSLD.

## AIDE SOCIALE ET PAUVRETÉ

### PROMESSES ▼

Réviser les programmes de soutien aux faibles revenus et intégrer les différentes mesures d'incitation au travail au sein d'un seul programme. Corriger le régime fiscal afin de ne pas pénaliser les assistés sociaux qui arrondissent leurs fins de mois par des menus travaux occasionnels.

Construire 13 000 logements sociaux en cinq ans (50 millions \$ par année).

### RÉALISATION ▼

Le Plan d'action gouvernementale de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, rendu public le 2 avril, répond à plusieurs engagements notamment par l'établissement d'un barème plancher, même si les prestations n'augmenteront que de la moitié du taux d'indexation au cours des cinq prochaines années. Le plan d'action prévoit également l'entrée en vigueur, à compter de janvier 2005, d'un programme de prime au travail pour soutenir les travailleurs à faible revenu. En tout et par tout, le plan prévoit des investissements de 2,5 milliards \$ sur cinq ans.

Cet objectif de 13 000 logements — qui devait être atteint en 2006 — a été porté à 16 000 lors du dernier budget. Leur mise en chantier devait être terminée en 2007. En 2003, 2600 logements ont été construits, soit deux fois plus que prévu. Avec 329 millions \$, le gouvernement devrait permettre, cette année, la mise en chantier de 1300 autres logements sociaux et verser des suppléments au loyer à plus de 5700 ménages pour atténuer la pénurie de logements.

## RÉGIONS

### PROMESSES ▼

Amorcer des discussions avec les élus locaux en vue d'une délégation des responsabilités et des fonds publics vers les régions.

Financement amélioré pour la formation professionnelle (100 millions \$), le secteur collégial technique (35 millions \$) et les universités (240 millions \$) en région. Préserver les dernières écoles de village.

Les Conférences régionales des élus sont en place depuis avril et agissent à titre d'interlocutrices auprès du gouvernement dans la décentralisation qui s'amorcera sous peu.

En octobre 2003, le gouvernement a annoncé un investissement de 11,8 millions \$ sur deux ans pour aider les petites communautés à maintenir les écoles de village.



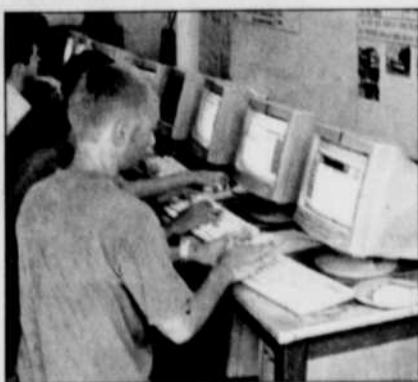
La ministre du Développement régional, Nathalie Normandeau

Des mesures fiscales totalisant 200 millions \$ favorisant le retour dans les régions.

Assurer à toutes les régions l'accès à une connexion Internet haute vitesse.

Pour favoriser le retour des jeunes dans les régions dites ressources, le gouvernement, dans son budget 2004-2005, a instauré un crédit d'impôt remboursable destiné aux nouveaux diplômés pouvant atteindre 8000 \$. Dans la même veine, le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail est doublé et pourra atteindre 375 \$ par semaine.

Par son programme Villages branchés, le gouvernement a réservé une somme de 150 millions \$ pour assurer que toutes les régions puissent avoir accès à une connexion Internet haute vitesse d'ici cinq ans. Des municipalités et des écoles se sont déjà prévaluées de la moitié de cette enveloppe.



Plusieurs villages pourront avoir un accès haute vitesse à l'Internet.

## ÉDUCATION

### PROMESSES ▼

Augmenter de 23,5 à 25 le nombre d'heures d'enseignement au primaire (100 millions \$ par année) et introduire l'enseignement de l'anglais dès la première année.

Reporter la mise en vigueur de la réforme de l'enseignement secondaire prévue en septembre 2004.

Création d'un « bulletin » des écoles.

Augmentation des budgets des universités (240 millions \$ sur cinq ans) tout en maintenant le gel des frais de scolarité.

### RÉALISATION ▼

L'entrée en vigueur de ces deux mesures a été reportée d'une année.

Tel que promis, la mise en vigueur de la réforme de l'enseignement secondaire est reportée à septembre 2005.

Les fonctionnaires du ministère de l'Éducation planchent sur cette idée.

Les budgets de juin 2003 et de mars 2004 ont permis d'accroître les budgets des universités de près de 205 millions \$. De février à avril 2004, une commission parlementaire concernant la qualité, le financement et l'accessibilité aux universités a entendu 8 groupes et individus. Le gouvernement a réitéré son engagement de maintenir le gel des frais de scolarités dans les universités, mais a par ailleurs réduit les bourses aux études et augmenté les prêts.



Pierre Reid, ministre de l'Éducation

## FAMILLE

### PROMESSES ▼

Maintien du système de garderies à 5 \$ et adoption d'un échancier de développement de 15 000 nouvelles places. En attendant le développement de ces nouvelles places, un appel sera lancé aux garderies existantes pour l'ouverture de 3000 nouvelles places dès septembre.

Mise en place d'un régime québécois de congé parental et révision de la fiscalité des familles qui hébergent des parents âgés en perte d'autonomie ou qui s'occupent à temps plein d'un enfant malade.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### PROMESSES ▼

Simplifier la fiscalité des entreprises en faisant le ménage dans les subventions, les programmes d'aide et les crédits d'impôt. Abolir la taxe sur le capital pour faire épargner 1 milliard \$ aux PME en cinq ans. Alléger la réglementation et réviser les lois du travail.

Assouplir l'article 45 du Code du travail de façon à faciliter le recours à la sous-traitance.

Poursuivre le développement hydroélectrique, notamment celui des petites centrales.

### RÉALISATION ▼

Le système de garderies a été maintenu, mais la contribution des parents a grimpé de 5 \$ à 7 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Elle sera indexée chaque année à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. L'engagement de créer de 3000 nouvelles places au privé a été légèrement dépassé puisque 3244 places ont vu le jour depuis septembre 2003. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à rendre 22 000 nouvelles places disponibles d'ici 2006.

Le 20 février dernier, Québec et Ottawa concluaient une entente visant une reprise des discussions sur le régime d'assurance parentale québécois. La Politique familiale, qui devrait être dévoilée au cours de l'année 2004, abordera la question de la fiscalité des familles.

### RÉALISATION ▼

Dans le budget 2004, le gouvernement a éliminé la taxe sur le capital pour près de 75 % des entreprises. Par ailleurs, les entreprises ayant une masse salariale inférieure à 1 million \$ sont exemptées, depuis 2003, de l'obligation de consacrer 1 % de sa masse salariale à la formation de la main-d'œuvre.

L'engagement a été tenu.



Le ministre du Développement économique, Michel Audet

## FONCTION PUBLIQUE

### PROMESSES ▼

Réduire le nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État et scruter à la loupe toutes les activités de l'État de façon à éliminer le gaspillage et les dépenses non essentielles. Mise en place de politiques pour éviter les pertes d'expertise lors des départs massifs à la retraite.

Implanter un véritable gouvernement en ligne pour permettre aux citoyens d'avoir accès en tout temps aux services publics.

### RÉALISATION ▼

Les premiers fruits de l'arbre de réingénierie de l'État devraient tomber d'ici la fin du mois d'avril alors que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, annoncera un Plan d'action 2004-2007 en matière de dépenses publiques.

Dès le mois de juin, les citoyens pourront recourir au Service québécois de changement d'adresse pour aviser des ministères et organismes de leur nouvelle adresse. Trois portails seront bientôt mis en ligne: le Portail gouvernemental, le Portail jeunesse et le Portail entreprises.

## ENVIRONNEMENT

### PROMESSES ▼

Enquête publique et indépendante sur l'état des forêts. Création d'un poste de Vérificateur des forêts.

Doter le Québec d'un Plan vert, d'un véritable plan de développement. Création d'un poste de Commissaire à l'environnement.

### RÉALISATION ▼

À la fin de 2003, une commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante a été mise sur pied pour faire le point sur l'état de la gestion des forêts. Elle doit déposer son rapport au plus tard en décembre 2004.

Le dépôt du Plan vert doit se faire d'ici la fin du printemps. La nomination du Commissaire à l'environnement suivra. Par ailleurs, le gouvernement a mis en application trois règlements attendus: un premier sur le recyclage des huiles usées, un deuxième sur la compensation financière pour la collecte sélective et un troisième sur l'inspection et l'entretien des véhicules lourds.

## AUTRES ENGAGEMENTS

### PROMESSES ▼

Adopter une loi-cadre permettant les défusions municipales.

Abolir les indemnités versées aux criminels de la route.

Yvon Marcoux pilote le dossier de la réforme du « no-fault ».

L'adoption de la loi 9 permettra aux citoyens de 42 municipalités ayant fait l'objet d'une fusion de se prononcer sur l'avenir de leur communauté.

Une commission parlementaire se tiendra, cet été, sur un document que déposera, en juin, le ministre des Transports, Yvon Marcoux, sur la modification proposée au régime d'assurance sans égard à la responsabilité. Un projet de loi serait déposé à l'automne ou encore l'an prochain.

## Loto démocratie

Pour la chasse à l'original, je comprends. Les originaux, ça ne court pas les rues, et tous les chasseurs rêvent d'avoir la bouille de cet animal si majestueux accroché au-dessus de leur foyer, juste à côté de ce brochet empaillé de 56 pouces, sorti de l'eau après une bataille épique de deux jours et trois caisses de 24.

Pour la chasse au chevreuil à l'île d'Anticosti, je comprends aussi. Il y a tellement de chevreuils là-bas que même un manchot borgne pourrait en abattre un, les deux doigts dans le nez. L'île d'Anticosti est au chasseur de chevreuil ce qu'est le filet désert au joueur de hockey; rien de plus facile, même pour Alexei Kovalev.

Pour un chalet dans un parc ou une réserve faunique, je comprends encore. Les chalets au bord d'un lac poissonneux sont aussi rares de nos jours qu'une vérité dans la bouche de Georges W. Bush ou un sourire dans la face de Pat Burns.

Si vous n'avez pas encore compris ce que je viens de comprendre trois fois en ligne, je vous comprends; vite comme ça, ce n'est pas si facile à comprendre. Je vais vous aider. Le dénominateur commun de ces trois activités giboyeuses est tout simplement le hasard.

Pour vous donner le droit d'aller à la chasse à l'original d'une réserve faunique, à la chasse au chevreuil à l'île d'Anticosti ou de passer vos vacances d'été dans un chalet d'un parc provincial, le gouvernement procède par tirage au sort. C'est la chance, et la chance uniquement, qui fera que vous pourrez écueurer vos chums avec votre tête d'original, votre carcasse de chevreuil sur le capot de votre char, ou les photos de votre feu de camp et de vos guimauves, sur fond de magnifiques couchers de soleil.

Si vous ne le saviez pas encore, trop occupé que vous êtes à démêler le fil de votre canne à pêche dans votre sous-sol, le gouvernement Charest tiendra dans les prochains mois une vingtaine de forums régionaux. C'est la mode en politique, les forums, les sommets, les séminaires, les grand-messes. Ça permet de gagner du temps quand on ne sait pas trop quoi faire. Le peuple a l'impression d'être écouté, et une fois qu'il a parlé, le peuple, on fait ce qu'on a décidé de faire pendant qu'on faisait semblant de l'écouter, le peuple.

Vous en doutez? Le Rendez-vous national des régions, en novembre 2002, dites-moi, à part d'avoir coûté quelques millions aux contribuables et engendré un nouveau vocabulaire pour les bureaucrates, comme «turbopropulser la filière aluminium» et «créneaux de spécificité», à quoi a-t-il servi, ce sommet, je vous le demande, et comme toujours, vous n'êtes pas obligés de me répondre.

Je reviens à mon histoire de chance et de hasard. Ce n'est pas tout le monde qui pourra participer à ces forums régionaux. Le gouvernement a décidé de choisir les chanceux par tirage au sort, entre 60 et 70 heureux gagnants pour chaque forum.

La loto démocratie restait à inventer au pays de la poule aux œufs d'or et du gratteux, c'est maintenant fait. Le plus beau de l'affaire, c'est

que les tirages seront supervisés par la firme Samson Bélair Deloitte & Touche, la même qui s'occupe des loteries télévisées.

D'après une source gouvernementale digne de foi, qui en connaît un bout sur le monde du hasard pour avoir elle-même dégoté sa job de cette façon, sans l'aide d'un mononcle haut placé, le gouvernement pense demander à la fille de la météo de donner les noms des gagnants, après les numéros du Banco, du 6/49 et du Super 7. Et voici maintenant le nom des différents gagnants du Loto démocratie...

\*\*\*\*\*

On a l'air de s'amuser, comme ça, en ce week-end pascal qui sent bon le coco de Pâques et la crotte de poussin, mais sachez que le hasard en démocratie n'est pas une notion nouvelle. Sauf qu'elle s'est toujours appliquée aux élus, et non au peuple.

À l'époque de la Grèce antique, par exemple, on tirait au sort pour savoir qui aurait l'insigne honneur de devenir bouleute, député si vous préférez, et de pouvoir siéger au Bouleutorium, qu'il ne faut surtout pas confondre avec la Boulathèque.

Ne riez pas, c'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Les Jeux olympiques d'Athènes s'en viennent. Retenez cette information privilégiée, elle fera son effet devant la visite, entre deux lanciers du marteau de ce gros Russe gonflé aux stéroïdes.

Tellement sérieuse, cette histoire de tirage au sort, que même Socrate a vécu le plaisir orgasmique

de la période des questions au Bouleutorium. Le journal des débats mentionne d'ailleurs qu'il avait cloué le bec à un bouleute adverse, avec un sophisme de son cru, lorsque celui-ci avait osé affirmer que la somme algébrique des velléités antagonistes n'est jamais efficace en démocratie. On raconte que le tout-Athènes n'a jamais vu un bouleute prendre son trou aussi vite.

La désignation des gouvernants par tirage au sort a également été utilisée à l'époque de Montesquieu et de Rousseau — pas Stéphane, l'autre. D'ailleurs, dans *L'Esprit des lois*, ouvrage maintenant épuisé, que vous ne retrouverez donc jamais sur la liste des best-sellers de Renaud-Bray, on peut lire ceci: «Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie.» À méditer lors de votre prochaine visite au petit coin, à la place de la chronique *Rions un peu* du Reader's Digest.

\*\*\*\*\*

Le hasard et le tirage au sort, à bien y penser, c'est une excellente idée en démocratie. Je recommande d'appliquer *illico* cette judicieuse méthode à toute la bande du scandale des commandites. (À la demande générale, j'y reviens, que voulez-vous, c'est plus fort que moi.)

Rien de plus facile. On met dans un chapeau les noms de tous ceux qui ne savent rien, qui n'ont rien vu et qui ne savent pas de quoi on parle. On pige un nom au hasard et c'est lui qui va payer pour tous les autres. Le tirage pourrait avoir lieu à la télé, à une heure de grande écoute, sous la supervision de la firme Fraser, Fraser, Fraser & Fraser.

Ça ne changerait peut-être pas le monde, mais ça lui ferait du bien en maudit.

## ENTREVUE

# Un voyage sur place

Louis-Charles Girouard, «employé touristique de l'année» à Québec, adore travailler dans le Petit-Champlain, au contact de toutes les cultures

■ «Employé touristique de l'année». C'est le titre que Louis-Charles Girouard, employé du café-pâtisserie artisanal Le Petit Cochon Dingue, s'est vu décerner lors du gala régional des Grands Prix du tourisme 2004. Connue de sa clientèle et du quartier Petit-Champlain, le jeune homme s'étonne pourtant qu'un quotidien s'intéresse à lui. «J'aime ce que je fais, tout simplement», affirme-t-il d'emblée, atablé dans un coin du resto, au milieu des clients.

Gérant du commerce depuis environ un an, Louis-Charles a rapidement gravi les échelons de l'entreprise, à l'emploi du Groupe Restos Plaisirs depuis quatre ans. «J'ai fait de la plonge au début, puis un peu de cuisine et surtout du service. C'est vraiment par le contact avec les gens que je me sens le plus à l'aise et le plus utile.»

Derrière le comptoir, le jeune homme de 23 ans sert le café et les pâtisseries, prodiguant en même temps conseils et compliments, telle une marque de commerce. Le secret d'un bon service? «S'adapter au client qui est devant soi et aller au devant de ses demandes», soutient l'employé modèle. S'ajoutent les qualités de convivialité, de jovialité et le professionnalisme qui rendent une visite dans le petit commerce si agréable.

Ce sont d'ailleurs ces qualités que le jury des Grands Prix lui a reconnues. «Les gens avec qui il travaille et ses clients nous disent que Louis-Charles



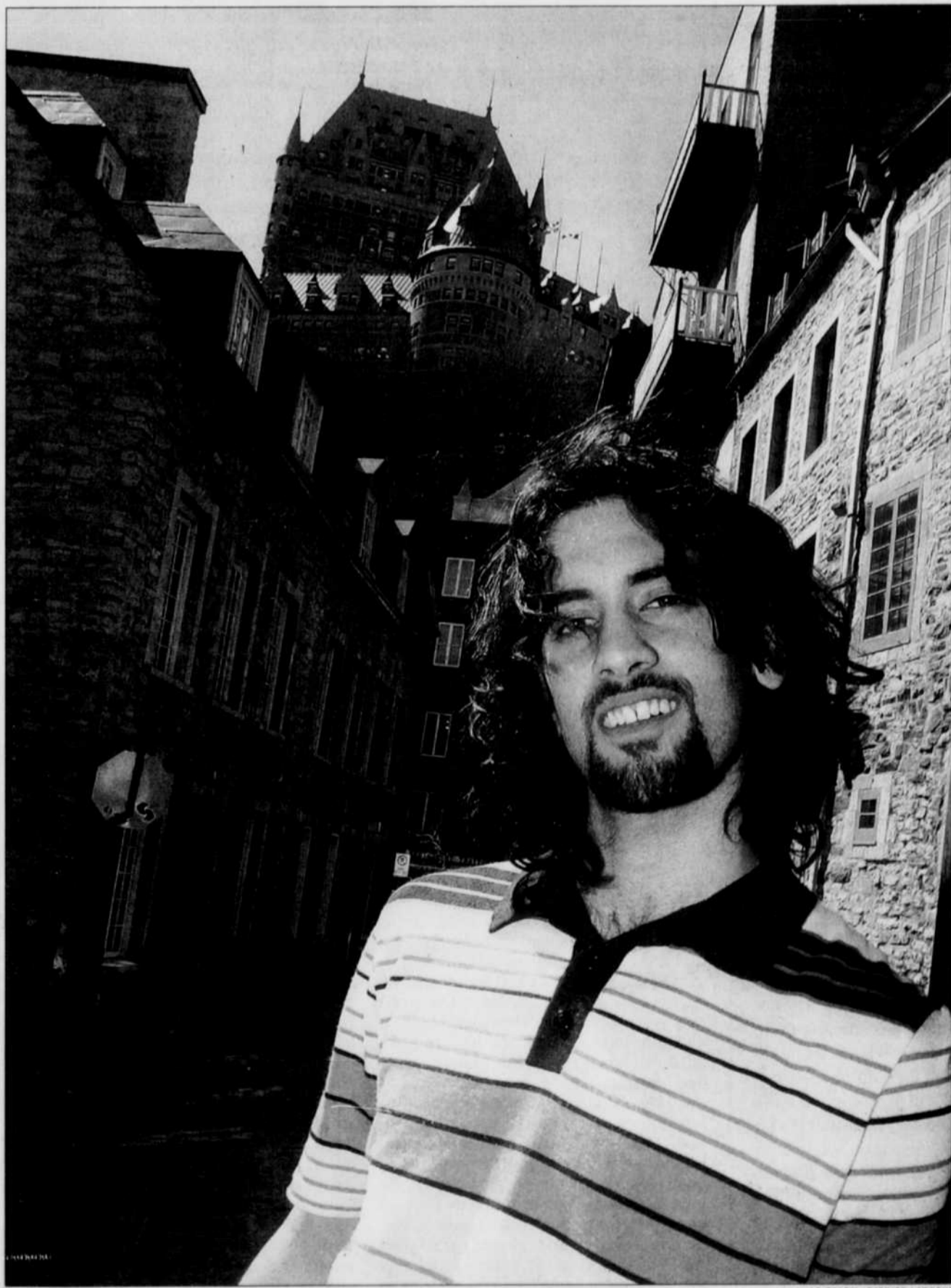
Annie LaFrance

Alafrance@lesoleil.com

**«Jusqu'au gala je ne croyais pas vraiment à mes chances de gagner»**

se distingue entre autres parce qu'il cherche à plaire, il établit un contact amical à tout coup, il prend le temps d'expliquer de manière incroyable et, finalement, il a grandement contribué à fidéliser la clientèle de l'entreprise», explique la porte-parole de l'Office du tourisme et des congrès de Québec, Sylvie Walter.

C'est d'ailleurs la région de la Capitale-Nationale qui a instauré il y a quatre ans la catégorie Meilleur employé touristique à l'intérieur du prestigieux



Louis-Charles Girouard, 23 ans, est un employé modèle. Ayant reçu le titre de l'employé touristique de l'année, le gérant du café-pâtisserie artisanal Le Petit Cochon Dingue transmet sa bonne humeur à ses clients de passage.

concours. Quelques régions ont emboîté le pas depuis. «Il s'agit d'une catégorie à laquelle on croit énormément parce que ce sont les artisans et les employés qui font la réputation très enviable de la région», ajoute-t-elle.

C'est en travaillant au cœur du quartier Petit-Champlain que Louis-

Charles voit défiler au quotidien les milliers de touristes qui débarquent dans la Vieille Capitale. Passionné de voyages et de langues, l'étudiant de 23 ans dit s'enrichir au contact de cette clientèle de passage multi-ethnique et bigarrée. «Le contact avec les gens, c'est l'école de la rue, philo-

sophe-t-il. J'apprends constamment sur les cultures et les langues, simplement par les gens qui passent la porte du café.»

Même s'il a visité l'an dernier quelques pays de l'Europe, il se considère comme un sédentaire. Un sédentaire passionné des gens. Mais il rêve à

d'autres voyages; ses clients y sont certainement pour quelque chose. Bilingue, il projette l'apprentissage de l'espagnol et du portugais, ayant eu le coup de foudre dernièrement pour le Brésil et la célèbre *capoeira*. «Je m'exerce avec les clients, mais j'ai du chemin à faire si je veux être compris dans d'autres pays!»

Son autre passion va à l'étude des techniques de la massothérapie. Il y voit d'ailleurs un lien avec la restauration: celui du contact avec les gens et la lecture du langage non verbal. «Les relations avec les gens constituent une partie importante de ma formation et le travail que je fais présentement n'est pas si différent de mon futur métier. Il faut sans cesse être à l'affût des attentes des gens, aussi différentes qu'il y a de gens dans le monde», explique-t-il.

**UN TROPHÉE-SURPRISE**  
S'il consent à la qualité de son service, le jeune homme ne s'attendait toutefois pas à gagner le prix de l'employé touristique de l'année pour la grande région de Québec. Une mention qui le laisse quelque peu mal à l'aise, lui qui parle habituellement avec vigueur et assurance.

«Je ne crois pas être le meilleur employé touristique, mais je pense bien représenter l'accueil chaleureux des Québécois et être à la hauteur de notre réputation», admet-il humblement.

«J'ai accepté que mon patron envoie ma candidature quand il m'en a parlé, mais jusqu'au gala je ne croyais pas vraiment à mes chances de gagner. C'était davantage un jeu qu'une réelle compétition pour moi.» Un jeu qui est vite devenu réalité lors de la remise des prix, laquelle s'est déroulée dernièrement.

«J'étais impressionné d'assister au gala, en compagnie de personnes connues, et la nervosité a commencé à monter. Lorsque le présentateur a dit mon nom, mon cœur a fait trois tours et je cherchais mes mots», dit celui qui n'avait préparé aucun discours de remerciement et qui avait enfilé un veston «parce que le patron avait insisté».

«Je me souviens avoir remercié tous les employés touristiques de la région qui contribuent à la réputation de la ville et qui font que j'ai reçu ce prix», se remémore-t-il. Si l'attribution du prix n'a presque rien changé dans la vie du jeune homme — mais il songe depuis à demander une augmentation de salaire! —, il est l'objet constant de compliments et de taquineries de la part de ses collègues, des clients et des employés du secteur. «J'y vois pour l'instant deux avantages, résume-t-il. D'abord, ça fait un velours à tout le quartier et ça amène des clients dans le coin, mais aussi, ça me rappelle à quel point j'aime travailler avec les gens et pour les gens.»

LE SOLEIL PATRICE LAROCHE

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## L'ennemi n°1

**L'** imposition de primes d'assurance-vie plus élevées aux personnes obèses ne changerait sûrement pas grand-chose au quotidien des adeptes de sucres et de calories vides. Tout comme cette mesure n'a sans doute pas convaincu bien des fumeurs d'écarter. Mais en évoquant cette possibilité, les assureurs envoient à leur tour un message clair à la société, qui a bien besoin de se faire rappeler que l'obésité sera l'ennemi à abattre au cours des prochaines années.

Après les médecins, les diététistes, les spécialistes de la santé, voici que les assureurs sonnent l'alarme et commencent à envisager une hausse de primes pour les personnes souffrant de surcharge pondérale. Un mal qui gagne sans cesse du terrain, particulièrement chez les jeunes. Entre 1981 et 1996, l'excès de poids a triplé chez les garçons canadiens de 7 à 13 ans et doublé chez les filles du même âge. Au pays, le tiers de la population adulte a de graves problèmes de poids. Et ce n'est qu'un début...



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Car de plus récentes statistiques démontrent que les enfants de parents obèses courent beaucoup plus de risques de souffrir du même mal. Un risque qui serait six fois plus grand chez les filles et trois fois plus grand chez les garçons. Si la tendance se maintient, on peut donc s'attendre à ce que ces jeunes devenus adultes transmettent leurs mauvaises habitudes alimentaires à leurs propre progéniture. Des spécialistes estiment même que les enfants d'aujourd'hui pourraient souffrir de maladies cardiaques dès la fin de leur adolescence... D'où l'urgence d'agir pour freiner cette véritable épidémie et épargner du même coup le système de santé.

Même si leur projet suscite une remise en question constructive de nos habitudes de vie, les assureurs devront y penser deux fois avant d'aller de l'avant et de hausser les primes des personnes obèses. Car la surcharge pondérale n'est pas toujours le signe d'une mauvaise alimentation et d'une santé déficiente. Certaines personnes sont par nature plus massives que d'autres ou ont tendance à prendre du poids même si elles ne mangent pas d'aliments nocifs pour la santé. Il faudra donc user de prudence pour éviter les erreurs et les cas de discrimination.

Cette réflexion des assureurs prouve tout de même que la population prend de plus en plus conscience des dangers qui la guettent dans son alimentation. Mais la lutte contre l'obésité n'en est qu'à ses premiers balbutiements et il faudra emprunter un virage beaucoup plus significatif pour éviter le pire. Réapprendre le plaisir de goûter et de bien manger sans se défoncer, redécouvrir la joie de jouer dehors au lieu de regarder la télé... Pas besoin de se compliquer la vie. Ce sont souvent les choses les plus simples qui donnent en bout de ligne les meilleurs résultats.

## La version de « Madame »

**B**ernard Landry a passé la semaine à se défendre d'avoir forcé la démission de Jacques Parizeau au lendemain du référendum de 1995. Et « Monsieur » l'a contredit mardi, dans une lettre aux journaux: le 31 octobre 1995, Bernard Landry l'aurait menacé de réclamer sa démission, s'il refusait de partir.

Qui dit vrai dans cette affaire? C'est Bernard Landry... mais il ne dit pas toute la vérité. La petite histoire de ce grand mélodrame sera documentée par les historiens, une fois que les egos et les susceptibilités ne seront plus en cause. Mais dans les milieux péquistes informés, elle est connue depuis quelques jours.

Contrairement à la version retenue dans le dernier tome de la biographie de Jacques Parizeau, M. Landry n'a jamais menacé de réclamer publiquement la démission de Jacques Parizeau. Cette version des faits est celle que Lisette Lapointe, la conjointe de « Monsieur », a donnée à l'auteur du livre. M. Parizeau aurait reconnu, en privé, que cette version des faits est inexacte.

Mais dans sa lettre aux journaux, il n'a pas corrigé les faits, par solidarité pour son épouse, mais aussi pour faire un pied de nez à Bernard Landry.

Deux raisons expliquent son comportement. Jacques Parizeau a été outré des propos de Bernard Landry à l'endroit de Lisette Lapointe, dans le troisième tome de sa biographie. « Sa présence fut néfaste au fonctionnement de nos organisations. Elle mettait son grain de sel dans toutes sortes de choses. Elle s'est chicanée avec les permanents », a notamment confié M. Landry au biographe.

Plus encore, Jacques Parizeau n'a jamais pardonné le comportement de son vice-premier ministre le lendemain du référendum. M. Landry a été le premier, au comité des priorités, à donner son avis sur une démission possible. « Il a été extrêmement brutal, le ton était vindicatif », racontent les témoins de l'événement.

Bernard Landry soutient, aujourd'hui, que ses propos n'ont pas causé la démission, puisque M. Parizeau avait déjà dit en entrevue à Stéphan Bureau qu'il partirait en cas de défaite référendaire. Il a partiellement raison. Mais ses propos avaient donné le ton à la réunion, et insulté Jacques Parizeau. Pire encore, M. Landry avait supplié son chef de partir immédiatement, afin de lui donner une chance d'être premier ministre pendant quelques mois. C'était « enfantin, ridicule », a estimé « Monsieur ».

C'est donc la version de Lisette Lapointe qui a donné des misères à Bernard Landry cette semaine. Mais ce sont ses chicanes avec « Madame », et l'affront à « Monsieur », qui lui ont valu de se faire rabrouer publiquement. L'histoire officialisera tout ça, mais elle confirmera des comportements pas très élégants.



### LE MOT DE L'ÉDITEUR

## LE SOLEIL sur sa lancée

**J'** assume, depuis une semaine, la direction du quotidien LE SOLEIL et les fonctions, passionnantes et exigeantes, qu'on y rattache. C'est un honneur et un privilège que de tenir la barre d'une entreprise active dans l'avancement de la collectivité locale, régionale et nationale. Je ressens avec émotion, et humilité, la confiance à la source de ma nomination. Mes responsabilités envers nos lecteurs, nos annonceurs et nos employés sont de taille. Je compte les relever avec la ferme intention de poursuivre la tradition de service et d'excellence qui définit la mission du SOLEIL au fil

du temps. Mon action ne saurait se concevoir autrement que dans la continuité des plus récents efforts pour affirmer le leadership de notre journal et élever encore plus haut ses standards de qualité.

À cet égard, je salue le travail accompli par Alain Dubuc. Son passage à la direction du SOLEIL demeurera marquant dans l'histoire du journal et il a bien mérité les nombreuses marques d'admiration et d'affection qui lui ont été rendues, tant par les employés que les membres de la communauté. Je le remercie et lui souhaite la plus cordiale bienvenue dans les pages du SOLEIL, où nos lecteurs le retrouveront désormais comme chroniqueur trois fois par semaine.



André Provencher  
Président et éditeur  
AProvencher@lesoleil.com

Un journal comme LE SOLEIL d'abord informer, éclairer et rigoureusement, honnêtement, et avec respect, envers les composantes de notre société. Nous devons servir le public avec passion et conviction. À la fin, nous ouvrons nos pages à la pression de vos opinions et à la des débats nécessaires à l'épanouissement de la collectivité et de nos communes. C'est une nécessité sociale que nous faisons face avec enthousiasme.

De la même manière, vous êtes tous conviés à la progression du journal en nous faisant part de vos remarques et commentaires. Qu'ils reçoivent de votre part une lecture attentive et plus haute considération.

J'en profite pour souhaiter à tous très joyeuses Pâques.

### TÉMOIGNAGE

## Pâques, mes Pâques...

« Le Saint-Maurice venait à peine de se dégager... »

JACQUES LACOURSIÈRE  
Historien et auteur\*

**D**imanche de Pâques 1942. J'étais à quelques semaines de la célébration de mon 12<sup>e</sup> anniversaire de naissance. L'année précédente, nous avions déménagé sur la 1<sup>re</sup> Rue, à Shawinigan, tout près de la rivière Saint-Maurice. Je me rappelle de ce jour de la résurrection du Christ, parce que mon père s'était levé alors que le soleil n'avait pas fait son apparition. Une petite bouteille à la main, il s'était rendu sur le bord de la rivière pour cueillir de l'eau, la fameuse eau de Pâques qui possédait, disait-on, certains



Jacques Lacoursière

pouvoirs: elle était purificatrice, ne se gâtait pas et elle pouvait préserver autant de la foudre que des maladies. Le Saint-Maurice venait à peine de se dégager de sa couche de glace. On savait que les *pitoues* arriveraient bientôt quasi en même temps que les draveurs qui faisaient leur apparition dans une longue barque. Je me demandais comment l'eau de Pâques n'était pas contaminée par tout ce que charriait le cours d'eau. Sans compter les rats qui étaient nombreux... Faut croire que la foi purifie tout!

J'ai cherché à comprendre pourquoi, depuis des siècles, des croyants se levaient aussi tôt pour puiser de l'eau dans le fleuve, une rivière ou un ruisseau, car il fallait que l'eau ne soit pas stagnante. Avant même que le catholicisme ne pénètre le monde occidental, chez bien des peuples le précieux liquide avait valeur de purificateur. Dans son ouvrage *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France*, sœur Denise Rodrigue énumère diverses raisons pour lesquelles « ses informateurs » considéraient cette eau comme miraculeuse: « L'eau de Pâques est incorruptible, car le matin de la Résurrection, en sortant du tombeau, Notre-Seigneur est allé se baigner dans le Jourdain; l'eau est miraculeuse

se parce que Notre-Seigneur a marché sur les eaux; l'eau de Pâques représente la manne; l'eau de Pâques, c'est l'eau de la Résurrection; l'eau de Pâques a vu ressusciter le Seigneur... »

Il y avait une bonne raison pour aller cueillir l'eau avant le lever du soleil: c'était pour assister au lever de l'Astre. Ce dernier, pour manifester sa joie de voir que le Sauveur venait de revenir à la vie, dansait. Bien des personnes, dont mon père, ont vu danser le soleil! Était-ce à la suite d'une trop longue observation? Était-ce vrai? Un miracle? Je ne sais trop. Ou encore je ne veux pas savoir. Mais, pour celles et ceux qui avaient assisté à cette danse, la paix et la prospérité existaient jusqu'à la prochaine fête de Pâques.

L'Église catholique a « baptisé » la plupart des fêtes dites païennes. Or, la célébration des Pâques chrétiennes coïncide avec l'arrivée du printemps. Et, avec le printemps, commence une nouvelle vie, un genre de résurrection. Il était donc normal que, jusqu'en 1562, la nouvelle année commence avec la fête de Pâques. Non seulement le Christ ressuscitait, mais encore la nature faisait de même.

En 1942, c'était la guerre! Certains produits faisaient l'objet de rationnement. Le chocolat ne l'était pas encore, mais il le serait l'année suivante. De toute façon, il n'était pas question, dans notre famille, d'acheter des œufs en chocolat. C'était un luxe que mon père ne pouvait se permettre! Heureusement, il y avait toujours les œufs de... poule. Ce n'est que plus tard que j'ai appris la relation qui existait entre les œufs et la fête de Pâques.

Jusqu'en 1660, et ce, depuis le Moyen Âge, la consommation des œufs était interdite durant tout le carême. Or, les poules, ignorantes des directives ecclésiastiques, continuaient à pondre. Les œufs s'accumulaient et on attendait la fin du jeûne et de l'abstinence pour en consommer en grande quantité. Arrivait alors le jour de Pâques. Au menu: de grosses omelettes, des crêpes, des gâteaux...

Si l'œuf symbolise la naissance ou même une renaissance, il y a aussi le lapin qui incarne, quant à lui, la multiplication de la vie. Sa fertilité est reliée à celle de la nature printanière. Dans certaines civilisations amérindiennes, Wabasso, le

Grand Lapin blanc, est le créateur du monde. Pourquoi alors ne pas le remercier en... chocolat!

Vaut mieux être changé en lapin loup-garou! De nos jours, avec l'absence de la pratique religieuse, on a l'obligation contenue dans le troisième commandement de l'Église: « Tous les chrétiens confesseras à tout le moins à l'an », tel que précisé dans le *Catéchisme de Québec*, de monseigneur de Salabrière, publié à Paris en 1702. Le dévot pour faire sa confession annuelle habituellement communier était un habitier dimanche après Pâques, le dimanche de la Quasimodo. Celui qui n'y était pas à l'ultime moment faisait « des Pâques Renard ». Le pécheur qui ne tenait pas compte des prescriptions de l'Église était fort d'être changé en loup-garou, d'être condamné à errer jusqu'à ce qu'une bonne âme lui fasse verser une goutte de sang.

Heureusement que l'on ne croit plus aux loup-garous... sauf peut-être à la télévision.

\*Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de Québec, M. Lacoursière anime l'émission « J'ai vu ça », à la radio de Radio-Canada, le dimanche.



Jusqu'en 1660 et ce depuis le Moyen Âge, la consommation des œufs était interdite durant tout le carême.

## OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## De Jérusalem à Falloujah

Ceci n'est pas une chronique politique. Seulement une réflexion sur la déchéance de l'homme. Quand la mort devient un billet pour une autre vie, éternelle celle-là, et infiniment heureuse, tous les moyens sont bons pour y parvenir. La mort est une sorte de droit de passage pour le croyant. Et la violence, la dernière faiblesse de l'homme avant qu'il ne redevenue un ange. Christ est ressuscité ! Vive les martyrs de l'Islam !

Si vous n'aimez pas la violence, ne lisez pas la Bible. L'Ancien Testament en particulier est plein d'histoires d'horreur. Jeudi soir, pendant que les catholiques célébraient la dernière Cène, et pour me préparer à cette réflexion, j'ai été voir le film de Mel Gibson, *La Passion du Christ*. Je voulais me pénétrer de violence.

Le film de Gibson a choqué encore plus qu'il n'a fait scandale. Certains auraient aimé le censurer comme ils ont censuré les images de Falloujah. Mais cette fiction documentaire — le cinéma n'est pas autre chose ! — a au moins le mérite de nous rappeler que ce ne sont pas les terroristes de l'Islam qui ont inventé la violence. Ni les soldats de l'Empire romain. Ce sont les hommes qui ont inventé la violence...

Les Juifs ont eu grand tort de protester. S'il est une vérité, historique celle-là, que Mel Gibson rétablit, c'est que la torture et l'exécution sont l'œuvre exclusive de soldats romains. La foule, juive, assiste ou encourage passivement les tortionnaires. Elle crache sur le condamné à l'occasion, mais les soldats l'empêchent d'aller plus loin. L'occupant s'était réservé le droit d'administrer la justice et d'exécuter les sentences en vertu du *jus gladii*, le droit du glaive, « de vie et de mort ».

Oh bien sûr, c'est le grand prêtre du Temple qui livre Jésus aux Romains. Et c'est une foule de juifs qui demande de libérer Barabas et réclame la crucifixion. Il n'empêche que le gouverneur romain était libre de ne pas les écouter, comme il le faisait souvent d'ailleurs ! Bref, il n'y a rien de révisionniste, ni d'antisémite dans ce film. Il n'est qu'un habile mais repoussant éloge de la violence des hommes. Et qui a fait recette !

Alors, pourquoi s'être tellement scandalisé de la diffusion des images de la tuerie de Falloujah ? Et de tant d'autres images qui nous parviennent de tout le Moyen-Orient, là où le passage de l'Ancien au Nouveau Testament s'est fait lorsque que Dieu a voulu connaître la violence des hommes en se faisant homme lui-même ?



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

Que s'est-il passé à Falloujah ? Un leader religieux radical, Moqtada Sadr — le grand prêtre du Temple ? —, a décrété que l'impie occidental devait mourir. « Falloujah est le cimetière des Américains », a dit le chef religieux. Des soldats ont exécuté sa sentence. Et la foule s'est déchaînée. Des corps calcinés ont été battus, mutilés, traînés derrière une voiture, pendus aux piliers d'un pont. Est-ce la violence contre des hommes déjà morts qui a choqué, encore plus que les images de Gibson ? Ou le fait que les victimes étaient des nôtres, contrairement à Jésus, qui, lui, était Juif ?

Comme dans le film de Gibson, les soldats ont repoussé la foule, se réservant le droit — ou le cruel plaisir ? — de mutiler eux-mêmes les cadavres. Le *jus gladii* devient ainsi une

sorte de privilège que se réservent les élus. La foule peut assister, applaudir, vociférer. Mais ce n'est pas tout le monde qui peut s'élabousser du sang du condamné. Le bourreau, tant à Jérusalem qu'à Falloujah, est un « choisi », un homme investi du pouvoir de tuer.

Dieu que les Romains haïssaient ce Jésus ! Et comme la foule des Juifs prenait plaisir à leur haine ! Dieu que les « fous d'Allah » haïssent les Américains ! Et comme la foule des Arabes prend plaisir à leur haine !

« Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » dit Jésus dans un moment de faiblesse. Mais se souvenir aussi que ce passage vers la mort le délivrera de son humanité et le rendra à sa nature divine — Il est alors « l'homme déchu qui se souvient des cieux » —, il assure aussi son compagnon de torture qu'il sera, le soir même, avec lui, au paradis.

Les martyrs de l'Islam ne réagissent pas autrement que Jésus. Croit-on en effet que ces femmes et ces adolescents, lorsqu'ils bouclent leur ceinture de dynamite, n'ont pas eux aussi un moment de faiblesse ? Mais ils se souviennent que leur mort est le passage obligé vers le bonheur éternel. C'est le retour de l'homme à son Dieu.

Le paradis — quelle que soit la manière dont on l'imagine —, c'est la cer-

titude de l'homme d'être enfin libéré de toute violence. Quel bonheur en effet de ne plus être contraint de haïr ses ennemis ! Quelle liberté de ne plus être obligé de les torturer et de les tuer !

La logique des martyrs de l'Islam est dans cette semaine que nous appelons « Sainte » : la célébration de nos convictions, avec des amis, autour d'un bon repas, puis la longue et terrible agonie, puis la mort, brève et mystérieuse, puis la certitude, éternelle, d'en avoir fini avec la haine et la violence.

**Ce ne sont pas les terroristes de l'Islam qui ont inventé la violence, ce sont les hommes**

« Christ est ressuscité ! », chantons-nous ce soir. La Foi ne serait-elle pas d'accepter, ou de tenter de comprendre, qu'au nom d'un autre Dieu, d'autres que nous puissent chanter : « Vive les martyrs de l'Islam » ?

Après tout, eux aussi sont enfants de Dieu. « Pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font », dit aussi le héros de Mel Gibson. Ils sont nos frères, donc ! Sinon sur terre, certainement au-delà, en Dieu...



Québec a célébré le Jour du tartan le 6 avril.

## Les Écossais à Québec

Le mardi 6 avril, Journée du tartan, un drapeau écossais flottait au mât d'honneur de l'hôtel de ville de Québec. Voici un extrait du discours prononcé par l'officier commandant le régiment commémoratif 78th Frasers Highlanders, Olde Fort St-Andrew's, pour l'occasion.

Guy Morisset

Capitaine et officier commandant

Les Écossais de Québec furent des militaires, des marchands ; ils construisirent des bateaux, ils furent politiciens. Joseph Morrin fut un des premiers maires élus de la ville. Aujourd'hui, Journée du tartan, c'est la reconnaissance de l'apport des Écossais à l'histoire du Québec et nous sommes heureux de partager notre fierté d'aujourd'hui avec tous les résidents de la capitale. Et notre ville nous le rend bien : la toponymie, l'Îlot écossais et la réfection à venir du Morrin College en sont des exemples.

Il y a eu des Écossais à Québec au tout début de la colonie. Ainsi, le *Don de Dieu* de Champlain avait un Stuart comme membre d'équipage. Il est décédé à Québec en 1609. Un autre Stuart, Guillaume, arriva à Québec en 1618 pour quelques années. Abraham Martin, dit l'Écossais, est venu à Québec en 1617 pour revenir fonder une des premières familles de Québec deux ans plus tard. Il y a du vieux sang écossais à Québec...

La plupart des Écossais sont cependant arrivés lors de la guerre de Sept Ans. Après la prise de Québec, James Murray, un Écossais, fut le premier vrai gouverneur des forces britanniques. Sans doute parce que Murray avait vécu les difficultés de l'Écosse avant son arrivée à Québec, il fit en sorte que les Canadiens, comme ils s'appelaient alors, conservent leur langue, leurs lois, leurs coutumes et leur religion.

## À L'ORIGINE DE PLUSIEURS FAMILLES QUÉBÉCOISES

Que Murray demeure le plus haut gradé après la courte bataille du 13 septembre 1759 est un accident, mais un accident qui a grandement influencé toute l'histoire de Québec et du Québec.

Le 78<sup>e</sup> régiment des Frasers Highlanders, appelé à combattre sur le sol de la Nouvelle-France lors de la guerre de Sept Ans, fut démantelé, ici, en 1763. Ces hommes sont à l'origine de plusieurs grandes familles québécoises : les Fraser, les Ross, les Forbes, les Blackburn, les MacKay, les MacCartney. Ils se sont installés à Québec, d'autres sur la Rive-Sud, entre ici et Fraserville (Rivière-du-Loup), d'autres encore à Murray Bay (La Malbaie).

Les Frasers Highlanders d'aujourd'hui se sont donné la mission de commémorer l'histoire de jeunes hommes qui choisirent une terre d'espoir, et de faire connaître cette importante partie de l'histoire militaire de Québec. Ce patrimoine historique et militaire de Québec est un atout important pour la région. Nous savons que les filles d'Abraham Martin, dit l'Écossais, furent prolifiques. Plusieurs grandes lignées familiales remontent jusqu'à elles. D'autres lignées sont liées aux militaires du 78<sup>e</sup>.

Le sang écossais coule dans les veines de Québec depuis près de 400 ans.

## Des corps calcinés, battus et mutilés, traînés dans les rues...

Falloujah aura-t-il un impact auprès des Américains ?

Karine Prémont

L'auteure est doctorante et chercheuse à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand\* en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM.

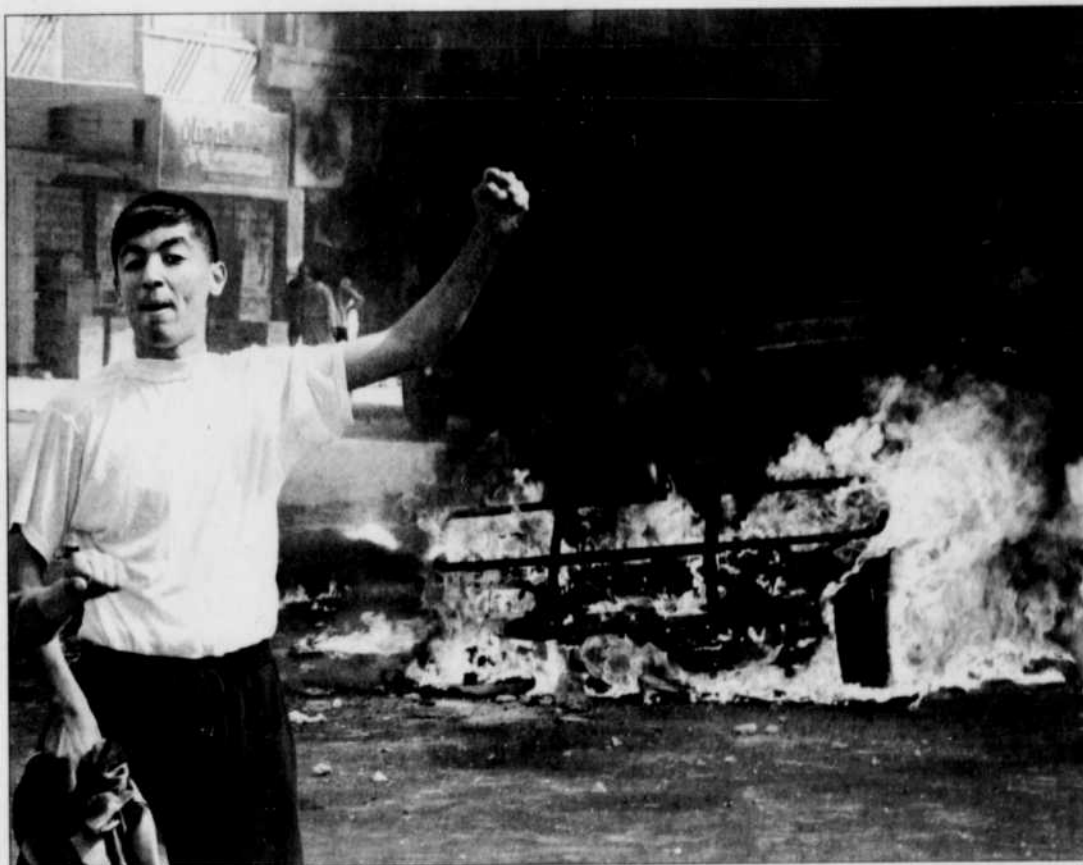
Des corps calcinés, battus et mutilés, traînés dans les rues, suspendus à un pont : les images des corps des quatre civils américains tués à Falloujah et exposés à la vindicte populaire ont été diffusées dans tous les bulletins télévisés de la planète. Cette macabre exposition médiatique a un étrange relent de Somalie. En effet, en octobre 1993, 18 soldats américains sont tués lors d'une intervention humanitaire en Somalie. Les images du cadavre d'une des victimes, traîné dans les rues de Mogadiscio, font le tour du monde en quelques heures. L'opinion publique, émue et choquée, réclame alors le retrait des troupes américaines, ce qui est fait dans les mois qui suivent.

Les spécialistes avaient alors parlé de « l'effet CNN », présumant que l'impact des images auprès de l'opinion publique avait forcé le président Clinton à prendre une décision rapide de désengagement des troupes. Étrangement, après les meurtres de Falloujah, la question porte moins sur le retrait des troupes que sur la nécessité — ou non — de montrer ces images. Curieusement, la cote du président remonte dans les sondages. Plus surprenant encore, l'ensemble de la communauté politique américaine se rallie aux positions présidentielles. De toute évidence, il n'y aura pas d'effet CNN cette fois-ci car le contexte de l'intervention en Irak diffère totalement de celui de l'opération en Somalie.

## Les images de Falloujah vont permettre à l'administration Bush de conforter la présence des États-Unis en Irak

Tout d'abord, le type d'intervention n'est pas le même. En Somalie, les Américains participaient à une intervention humanitaire multilatérale. À l'inverse, en Irak, il s'agit d'une guerre controversée. Et l'opinion publique américaine est beaucoup plus sensible à la mort de ses soldats durant une opération humanitaire que durant une guerre, car dans le premier cas, il n'y a pas de la sauvegarde des intérêts américains. Et il se trouve que sous le poids de l'important travail de propagande effectué lors des débuts de l'intervention en Irak, une majorité d'Américains voient encore dans l'intervention un lien direct avec la sécurité nationale des États-Unis.

Il faut également dire que la mort de civils durant une guerre a toujours beaucoup plus d'impact sur l'opinion publique américaine que celle de militaires. Tandis que les médias canadiens ont présenté les quatre person-



Les images des corps des quatre civils américains tués à Falloujah et exposés à la vindicte populaire ont été diffusées dans tous les bulletins télévisés de la planète. Cette macabre exposition médiatique a un étrange relent de Somalie où, en octobre 1993, 18 soldats américains ont été tués lors d'une intervention humanitaire.

nes assassinées à Falloujah comme des civils, les télévisions américaines ont eu tôt fait d'apprendre aux téléspectateurs que les victimes étaient des vétérans de l'armée et de la Navy SEAL. Le fait qu'il s'agisse d'anciens militaires travaillant pour le compte de la Blackwater Security Consulting a donc permis de minimiser le sentiment d'indignation dans la population américaine, tout en faisant prévaloir cette perception d'un véritable intérêt national dans l'intervention irakienne.

Ensuite, en 1993, devant les risques croissants de l'opération en Somalie, l'administration Clinton — notamment sous la pression du Congrès — souhaitait se retirer du pays. Aussi, les images diffusées des cadavres américains à Mogadiscio lui ont-elles fourni le prétexte nécessaire. Les reportages télévisés ont donc simplement accéléré le retrait des troupes américaines : 48 heures après la diffusion des images, Clinton annonçait le plan de retrait des soldats sur une période de six mois.

Or en ce qui concerne l'Irak, les images de Falloujah ont eu un effet inverse : moins de 12 heures après leur diffusion, des politiciens démocrates et républicains (comme le sénateur démocrate Joseph R. Biden et le sénateur républicain John McCain) ont réaffirmé la nécessité de demeurer en Irak tandis que les représentants officiels de la Maison-Blanche réitéraient leur volonté de maintenir les troupes sur le terrain. Un porte-parole de l'armée américaine est allé plus loin encore : le brigadier général Mark Kimmitt a clairement dit que les morts seraient vengés de façon « délibérée, précise et accablante ». À l'inverse de la Somalie, les images de Falloujah vont donc permettre à l'admi-

nistration Bush de conforter la présence des États-Unis en Irak.

Le retrait des troupes américaines de Somalie avait eu pour conséquence de faire porter le blâme sur l'ONU. En effet, l'échec somalien avait été décrit — injustement d'ailleurs — comme la preuve de l'ineptie des Nations unies, et non comme le revers de la politique de Clinton dans cette région. Par contre, en Irak, les États-Unis sont à peu près seuls. Ils se sont lancés dans une guerre impopulaire en usant d'arguments mensongers, en outrepassant les compétences de l'ONU et en rejetant les critiques de leurs alliés. Un retrait de l'Irak serait une catastrophe sur le terrain, et un coup fatal pour la crédibilité de George W. Bush, déjà sérieusement ébranlé.

En pleine période électorale et tandis que Bush se fait le héros de la sécurité nationale, le gouvernement américain ne semble pas pouvoir reculer. Il faut donc imaginer que l'effet CNN fonctionne à rebours : les victimes de Falloujah serviront à appuyer les actions militaires en Irak, à légitimer la présence américaine et à renforcer le discours sécuritaire du gouvernement américain. À moins que d'ici là, l'insurrection chiite ait fait son œuvre et convaincu l'opinion publique américaine des dangers de l'occupation en Irak. Auquel cas, ce ne sera pas tant le fait d'un quelconque effet CNN que l'exploitation électorale des images, et les réminiscences d'un passé douloureux...

\*La chaire Raoul-Dandurand tiendra le 29 avril un colloque sur *L'Irak : Nouvelle légitimité et nouveaux enjeux* : [www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

Un retrait de l'Irak serait une catastrophe sur le terrain

L'ÉVÉNEMENT  
**PASSEZ** 1 3 5  
 ▲ LA 2 4 6 R  
**VITESSE**  
 Mazda



Mazda RX-8 2004



**0** \$ **COMPTANT**  
**DÉPÔT DE SÉCURITÉ**  
**À LA LOCATION\***

**OU** **AUCUN PAIEMENT**  
**AVANT 90 JOURS\***  
**AU FINANCEMENT À L'ACHAT**



Prix AJAC Voiture de l'année 2004  
 Meilleure voiture sport et performance

• Le meilleur achat de sa catégorie •  
 • Coup de cœur •  
 Le Guide de l'auto 2004

• Ma conception du bonheur  
 passe par une belle journée en Miata •  
 L'Annuel de l'automobile 2004



**MAZDA RX-8 2004**

- Moteur rotatif RENESIS de 238 ch • Boîte manuelle 6 vitesses • Portes freestyle novatrices • Roues de 18 po en alliage d'aluminium • Freins antiblocage avec répartition de freinage électronique • Phares antibrouillards • Système audio Bose<sup>MD</sup> de catégorie supérieure • Climatiseur

Louez à partir de  
**539 \$**  
 par mois, pour 48 mois\*  
 Transport et préparation inclus

-OU-

Achetez à partir de  
**36 795 \$<sup>†††</sup>**

**MAZDA MIATA MX-5 2004**

- Moteur 4 cylindres de 1,8 L et 142 ch • Boîte manuelle 5 vitesses • Roues de 15 po en alliage • Glaces à commande électrique • Barres stabilisatrices avant et arrière • Phares antibrouillards • Antidémarrage et télédéverrouillage • Volant gainé de cuir à 3 rayons

Louez à partir de  
**389 \$**  
 par mois, pour 48 mois\*  
 Transport et préparation inclus

-OU-

Obtenez  
**1,9 %**  
 de financement à l'achat  
 jusqu'à 36 mois<sup>††</sup>

vroom-vroom



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**  
 Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**  
 Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca



Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

\*Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda Miata MX-5 2004 neuves. Financement à l'achat ou location de la Mazda MX-5 2004 (modèle 105944400) neuve. Frais de transport et préparation (PDS). Immobilisations, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. \*\*Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda Miata MX-5 2004 neuves. Financement à l'achat ou location de la Mazda MX-5 2004 (modèle 105944400) neuve. Frais de transport et préparation (PDS). Immobilisations, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. ††Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda Miata MX-5 2004 neuves. Financement à l'achat ou location de la Mazda MX-5 2004 (modèle 105944400) neuve. Frais de transport et préparation (PDS). Immobilisations, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. †††Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda Miata MX-5 2004 neuves. Financement à l'achat ou location de la Mazda MX-5 2004 (modèle 105944400) neuve. Frais de transport et préparation (PDS). Immobilisations, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.